

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	C	adre réservé à l'autorité er	vironnementale		
Date de réception		Dossier complet le :	,	N° d'enregistrem	
21 mars 20	319	Barril 2019		F.974.12.PO	0242
		1. Intitulé du pr	ojet		
MODERNISATION	DE VOIRIE AGRICO	DLE : CHEMIN PIVETEAU			
	1				
	2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des) pétitionnaire(s)	
2.1 Personne physic	ine				
Nom		Prénon	1		
2.2 Personne moral					
Dénomination ou re		COMMUNE DE TROIS	BASSINS		
Nom, prénom et que habilitée à représent	alité de la personne er la personne morale	DANIEL PAUSE, MAIRE	DE LA COMMU	NE DE TROIS BASSIN	IS
RCS / SIRET 2		3 0 0 0 0 1 2	Forme juridique		
KOO / OIKEI			, omio jonardo		
	laian.	na à votre demande l'an	novo obligatoje	n nº1	
		ez à votre demande l'an			
3. Catégorie(s) ap		au des seuils et critères ann dimensionnement correspo		122-2 du code de l'env	ironnement et
				es seuils et critères de l	catégorie
N° de catégorie	et sous-catégorie	(Préciser les éventuelles ru	ibriques issues d'o	autres nomenclatures (CPE, IOTA, etc.)
6°a) Constrcution		Modernisation d'une voiri	e d'exploitation e	xistante d'une longueu	r de 1 374 m
mentionnées au a) mobilisant des pilisation des sols et	en enrobé comportant ur	ie chaussée de 3	,50 m de largeur en se	ction courante
d'une longueur su					
		4. Caractéristiques géné	rales du projet		
Doivent être annex	rées au présent form	ulaire les pièces énoncées	AND DESCRIPTION OF THE PERSON AND	du formulaire	
		ituels travaux de démolition			
		U" consistent à aménager		comportant une chaus	sée de 3,50 m
de largeur en sect	tion courante et des	accotements de 0,50 m de	largeur.		
Doe traveux de dé	aggement de l'empr	ise (débroussaillages, net	tovage) de ter	rassements de réalisa	tion de réseaux
d'eaux pluviales, d	de réalisation d'ouvra	iges de de soutènement er	n macconerie mo	ellon, de plate forme d	e chaussée et
de revetement de	chaussée en enrobé	e seront réalisés.			

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4	2	O	Ы	ec	tifs	du	projet	
7		·	~			~~	D. 0101	

La modernisation de ce chemin d'exploitation vise à améliorer les conditions d'accès aux exploitations dersservis.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet de modernisation sera réalisé en seule tranche sur une durée de 08 mois :

Installation de chantier Débrousaillage, nettoyage du terrain, décapage sur Terrassement en déblais et en remblais

Assainissement des eaux pluviales permettant d'assurer les transparences hydraulique

Réalisation des plates formes et chaussée : Mise en oeuvre de matériaux d'apport (0/80, 0/31,5), pose de bordure, mise en oeuvre d'un revetement en béton balayé Maçonnerie de moellon

Signalisation verticale et horizontale

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Entretien courante de voirie Nettoyage des abords (débrousaillage) Curage des réseaux d'eaux pluviables

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environnement Loi sur l'eau	stive(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera- ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisc	t-II soumis ? ution(s).
	ojet et superficie globale de l'opération - préciser le surs caractéristiques	es unités de mesure utilisées Valeur(s)
superficie global du projet		8 037 m2 1 374 m
longueur Largeur totale avec fossée Accotement		5,85 m 0,5 m
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long° _	'"_ Lat°''"_
Chemin Piveteau - Commune de Trois Bassins	Pour les catégorles 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	
4.7 \$'agit-il d'une modification/extens	oignez à votre demande les annexes n° 2 à ion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalu	Oul Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommaîreme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut Pour l'outre-mer, voir notice ex	projet et orisé ?	

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X	
En zone de montagne ?	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	\boxtimes	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	

			DDD /- DO	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPR approuvé - R2	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X		
Dans une zone de répartition des eaux ?		X		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X		
Dans un site înscrit ?		X		
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	
D'un site Natura 2000 ?		X		
D'un site classé ?		X		

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	X		Matériaux d'apport en GNT pour constitution de la couche de forme
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, écologiques ?		X	
Milieu naturel			×	

·		,		
	Est-il susceptible d'avoir des incldences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X		
			×		
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	fflées c	3U 6.1 :	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres proje	ts existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez tes	quelles	:	
					l.
6.3 Les incide	ences du projet identif	lées au	. 6.1 sq	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontiè	re ?
Ovi 🔙	Non X Si oui, décr				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8	Annex	es
---	-------	----

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b] et c], 7° a], b], 9°a], b], c], d], 10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	F

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvre	age ou pétitionnaire	: 1 1 2
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes joi parties auxquelles elles se rattachent	ntes au présent formulaire d'évaluation	ainsi que les
Objet		
9. Engagement et si	gnature	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X	
! Fait à TROIS BASSINS	le, 14/03/2019	
Signature	ne Pausē	